



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 5 MARS 2023

En exercice : 13  
Présents : 9  
Votants : 10

Le 5 mars 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

**Présents** : Mesdames DECERLE, DIL, DESCAMPS, MENDES, LE MANACH, VALLEE, et Messieurs LEK, LIGNEUX, TOUIN

**Absents excusés** : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE BRETON, Madame VIVIER, Madame BATTON

**Secrétaire de séance** : Madame GENEST

N°4	BOURSES CITOYENNES
-----	--------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation de 2 dossiers du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Accorde** l'attribution de 2 bourses de 150 €

**Dit** que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS  
Viviane DECERLE

